

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2230

présenté par

Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi, M. Courbon,
 M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du
 groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
 Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0	
Enseignement scolaire public du second degré	0	0	
Vie de l'élève	2 000 000	0	
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0	
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	2 000 000	
Enseignement technique agricole	0	0	
TOTAUX	2 000 000	2 000 000	
SOLDE		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à revenir sur la baisse des crédits alloués à la formation des AESH.

Alors que pour 2024, ces crédits étaient déjà faibles (4,25 m€) le Gouvernement les divise par deux pour 2025, cette baisse est inacceptable : afin que l'école soit réellement inclusive, il est indispensable que ses AESH bénéficient d'une formations de qualité pour les préparer à l'exercice de leurs fonctions et à toutes ses complexités. Aujourd'hui, la formation des AESH est déjà seulement de 60 heures. De plus, alors que 2000 postes d'AESH sont créés, comment le Gouvernement compte t il assurer leur bonne formation sans moyens ?

Afin d'assurer sa recevabilité financière, cet amendement :

- abonde de 2m€, en AE et CP, l'action 03 – Inclusion scolaire des élèves en situation de handicap du programme 230 Vie de l'élève
- diminue d'autant, en AE et CP, le programme 214 Soutien de la politique de l'éducation nationale.